3^{ème} séance Groupe de dialogue « branche Ouest Bienne »

Procès-verbal du 18 septembre 2019

Lieu CFP Bienne, Aula, Rue du Wasen 5, Bienne

Licu	Of F Biofine, Adia, Ndo dd Wasen S, Biofine		
Présidence	Werder, Hans		
Présents	Bachmann, Christian (Groupe de travail «Branche Ouest de l'A5») Berz, Thomas (Conférence régionale des transports Bienne-Seeland, CRT) Bohnenblust, Margrit (mairesse de Douanne-Daucher) Bohnenblust, Peter (TCS section Bienne-Seeland) Briechle, Dennis (Association «Groupe S») Deckert, Madeleine (Association seeland.biel/bienne) Duttweiler, Catherine (Comité «Axe ouest, pas comme ça !») Erb, Christoph (PME Bernoises) Fehr, Erich (Maire de Bienne) Firer, Leslie (Commune Ipsach) Fuhrimann, Sarah (Association «Bienne debout !») Gafner, Susanne (Association «Bienne debout !») Gurtner, Roland (Comité «Axe ouest A5, maintenant ou jamais») Hédiguer, Maurice (Comité «Biel notre Amour») Helbling-Giss, Beatrice (CI Qualité de vie Biel/Bienne) Jakob, Adrian (Réseau Lac de Bienne) Knuchel, Roland (conseiller municipal de Port) König, André (Pro Velo) Loderer, Benedikt (Comité «Axe ouest, pas comme ça !»)	Meier, Mélanie (Comité «Biel notre Amour») Mentha, Luc (Patrimoine bernois) Messerli, Philippe (conseiller municipal de Nidau) Moser, Peter (Comité «Pro A5-branche Ouest») Mühlethaler, Beat (maire de Port) Neuhaus, Gabriela (GI «Prends soin de la ville») Preiswerk, Catherine (Patrimoine bernois) Räber, Jürg (Conférence régionale des transports Bienne-Seeland, CRT) Rossel, Denis (CI Qualité de vie Biel/Bienne) Scheuss, Urs (ATE Berne) Schlegel, Hanspeter (Pro Velo) Schwickert, Barbara (conseillère municipale de Bienne) Steinmann, Alfred (Association «Groupe S») Stöckenius, Susanne (Maire d'Ipsach) Thomas Ralph (Conférence régionale des transports Bienne-Seeland, CRT) Vogt, Beatrice (Comité «Axe ouest, pas comme ça !») Wendling, Cecile (UCI Berne) Wild, Ruedi (GI «Prends soin de la ville») Zumbühl, Benjamin (ATE Berne)	
Excusés	Albrecht, Christian (secrétaire général TTE) Hegg, Andreas (Association seeland.biel/bienne) Hürsch, Gilbert (Chambre économique Bienne-Seeland) Kronenberg, Sabine (Association «Bienne debout!») Rodewald, Raimund (Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage) Stebler, Miriam (PME Bernoises)		
Invités	Kobi, Fritz (expert transports) Van de Wetering, Han (expert urbanisme) Graf, Stefan (chef de projet OPC) Frutig Silvia (secrétariat, coordination espace de dialogue)		
Secrétariat	Ryser, Hansjörg (Arge branche Ouest) Schindler, Yvonna (Arge branche Ouest)		

Point de l'ordre du jour	Contenu	Affaires en suspens
1. Introduction - Communications - Procès-verbal de la séance du 4 juillet 2019 (annexe)	Explication Hans Werder informe que deux séances de l'équipe centrale ont eu lieu depuis la dernière réunion du groupe de dialogue. En ce qui concerne l'ordre du jour, il note que le site web ne peut pas encore être présenté à la réunion d'aujourd'hui. Des divergences doivent encore être résolues lors de la prochaine réunion de l'équipe centrale. Hans Werder informe également sur la réunion de la délégation des autorités du 4 novembre 2019. Il y donnera des informations sur l'état d'avancement du processus de dialogue. Le mandat pour le processus de dialogue sera, en outre, soumis par écrit.	Analies en suspens
	Hans Werder oriente sur une rencontre avec Sandra Hess, maire de Nidau, qui a eu lieu il y a 14 jours. Elle lui a expliqué combien Nidau souffre d'un intense trafic de transit. Il est donc important pour Nidau de réduire cette charge. Selon Hans Werder, il s'agissait d'une réunion initiale, comme cela a été le cas pour quelques groupes participant au processus de dialogue. Considérations Les opposants de la branche Ouest souhaitent que le point de l'ordre du jour « finances » soit traité en premier lieu et lié au point	
	« programme de travail », car ces deux thèmes vont de pair. En ce qui concerne le procès-verbal de la réunion du groupe de dialogue du 4 juillet 2019, les partisans de la branche Ouest souhaitent ajouter – en plus des corrections déjà proposées – sur la page 5 dans le paragraphe sur la liste de contrôle des objectifs de parler d'un outil d'évaluation <i>pondéré</i> . Les opposants de la branche Ouest aimeraient ajouter « l'évaluation devrait avoir lieu dans le discours » à la liste de contrôle des objectifs	
	dans le chiffre 1 suivant. Au nom des opposants de la branche Ouest, Catherine Duttweiler remercie Mme Corinne Leuenberger de la ville de	

Bienne pour sa soigneuse rédaction du procès-verbal. Les participants s'associent aux remerciements. Décision Le procès-verbal de la réunion du groupe de dialogue du 4 juillet 2019 est adopté avec les corrections proposées. 2. Programme de travail : **Explication** Fritz Kobi informe sur sa demande auprès des deux bureaux de mise en œuvre de l'étape de travail 1 et planification Kontextplan et Transitec. Selon l'étape de travail I, ils doivent préparer les bases sur les thèmes de la mobilité/trafic et de étapes suivantes l'urbanisme concernant les « impacts » et la « solidité ». Ils ne pourront toutefois pas soumettre leurs offres avant la mi-octobre. D'ici la fin de l'année, les informations de ces mandats devraient fournir un premier « apercu de l'atelier » sur ce sujet. Grace à des mandats correspondants dans la région, les deux bureaux disposent déjà des bases essentielles pour un tel rapport. Afin d'éviter tout retard supplémentaire, les travaux préparatoires pour les étapes II et III doivent être désormais menés le plus rapidement possible. Han van de Wetering s'exprime sur le thème de l'urbanisme et de la perspective d'avenir. « Impacts » et « solidité » sont également des thèmes d'urbanisme. Il poursuit une planification intégrale sur la question « où sont les zones de développement, où est la vie ? » Son travail contient de nombreuses esquisses et visions. **Considérations** Les membres de l'équipe centrale de l'opposition de la branche Ouest s'étonnent de la lenteur de la démarche concernant les mandats extérieurs par le trafic constant d'experts. Lors de la séance du groupe de dialogue du 4 juillet 2019, Hans Werder a laissé entendre que des offres concurrentes seraient recherchées pour les futurs mandats - le

fait qu'encore une fois cela n'a pas été fait, a été critiqué par les

opposants de la branche Ouest. Le choix des deux bureaux sans offres

concurrentielles n'a été approuvé que pour exploiter leurs connaissances pré-acquises et pour accélérer le processus - et maintenant ils ont besoin de deux mois juste pour préparer une offre ? Cela met en danger le calendrier. Comme il a été convenu, les représentants des opposants et des partisans de la branche Ouest auraient dû être invités aux pourparlers, les discussions auraient dû être enregistrées. Ils ne considèrent pas qu'il soit possible d'entamer les étapes de travail II et III avant la fin de l'étape de travail I, car les étapes se complètent l'une l'autre.

Le GI « prends soin de la ville » se demande si une telle expertise coûteuse est nécessaire : Le matériel de base pour l'analyse est disponible, il suffit de le compiler. Cela ne nécessite aucunmandat d'étude de CHF 50'000.

L'ATE souligne que le processus n'est pas compréhensible pour de nombreuses personnes. L'objectif d'une solution avec un large soutien ne sera pas atteint de cette manière. Le point de départ de l'analyse doit être l'urbanisme en y intégrant le rôle du trafic. L'accent est actuellement trop mis sur le trafic et la première étape de travail. Dans une prise de position détaillée, Benedikt Loderer (« Axe Ouest, pas comme ça! ») demande que le contenu soit enfin discuté après trois mois d'attention sur des sujets protocolaires. Pour l'analyse de l'état à l'étape de travail I, un rapport de dix pages maximum est suffisant. Si l'on connaît l'état du trafic, on connaît les déficits mais aussi les opportunités. La ligne de flottaison est connue. Selon lui, il s'agit avant tout d'un problème de transport et non d'un problème de trafic. L'augmentation doit être réorientée. Bienne ne doit plus laisser croître le trafic individuel. Il ne faut pas chercher plus longtemps le bon tracé pour la branche Ouest, mais un système de mobilité. Parce que la mobilité future ne conduira pas de voiture.

Fritz Kobi se réfère au mandat de l'équipe centrale de contacter les deux bureaux de planification et de demander des offres. Il ne s'agit pas de créer une nouvelle expertise, mais de compiler les données et les fondamentaux existants et, si nécessaire, de combler les lacunes

existantes. Ces deux bureaux ont été choisis parce qu'ils disposent déjà des données nécessaires.

Hans Werder souligne qu'à son avis l'affectation aux deux bureaux de planification a été correctement soumise par écrit à l'équipe centrale et décidée par celle-ci. Il est d'accord que les étapes du processus doivent être compréhensibles et souhaite clarifier ce point lors de la prochaine séance de l'équipe centrale. Il fait également référence aux contraintes de temps. Il faut parvenir rapidement aux variantes, sinon il n'y aura pas assez de temps pour le rapport final d'ici fin juin 2020. Il assure qu'il invitera une délégation de partisans et d'opposants de la branche Ouest à une réunion de lancement avec les bureaux.

Les autorités constatent que les étapes de travail ont été discutées à plusieurs reprises. La discussion du contenu doit maintenant commencer. Au cours de cette discussion, le processus peut encore être adapté si nécessaire. En discuter davantage maintenant, c'est comme boxer dans le vide.

Décision

Pas de décision

3. Information finances

Explication

Hans Werder informe que le budget ne peut pas encore être présenté. Il subsiste des différences au sein de l'équipe centrale qui doivent être résolues. La pondération des charges pour les mandats externes ne fait pas l'unanimité. Sur la base des offres de Fritz Kobi et Han van de Wetering, l'équipe centrale a approuvé les mandats donnés aux deux experts permanents. Elle a également approuvé un cahier des charges pour l'attribution de mandats à des experts externes, qui a été soumis par les opposants de la branche Ouest.

Considérations

Le GI « prends soin de la ville » s'étonne que huit mois après le début du processus de dialogue, il n'y ait toujours pas de budget valable. Selon eux, la question des transports a une importance beaucoup trop grande à l'étape I. Cela signifie qu'il y a par la suite un manque de fonds pour d'autres mandats et mesures. Ils critiquent également les honoraires très élevés des experts permanents Kobi et de Wetering. -La planification financière déjà ambitieuse conduit à un manque d'argent pour la prise en compte adéquate de questions telles que les perspectives et les tendances, ainsi qu'une participation appropriée. Le comité "Westast so nicht" précise que le budget a été demandé plusieurs fois et présenté il y a un mois seulement. Il a été rejeté en raison de la pondération unilatérale : 40% à eux seuls sont pris en compte par l'organisation de processus (direction, secrétariat, experts permanents), le thème du transport et la première étape de travail sont également beaucoup trop budgétés. Il est aussi souligné que le budget doit être adopté par le groupe de dialogue.

L'association seeland.biel/bienne attend une certaine confiance dans l'équipe centrale. L'équipe centrale doit discuter des questions à l'avance et soumettre ensuite une proposition au groupe de dialogue.

L'association « Groupe S » demande à l'équipe centrale de réviser à nouveau le budget. Ce faisant, il convient d'assurer une répartition plus équitable. La responsabilité du budget incombe toutefois au groupe de dialogue.

Hans Werder confirme que le budget doit être confirmé par le groupe de dialogue. Étant donné qu'il existe cependant des différences dans la pondération des dépenses par l'équipe centrale pour les étapes et les sujets de travail individuels, la discussion doit se poursuivre à ce niveau. Environ CHF 500 000 sont, par contre, encore disponibles et peuvent être utilisés dans un processus continu.

Décision

		Pas de décision	
4.	Espace de dialogue et participation (annexe)	Explication Hans Werder déclare d'emblée que le groupe de dialogue a reçu une demande écrite pour approuver l'espace de dialogue. En outre, il y a des différences quant à l'ouverture de l'espace de dialogue à des cercles plus larges.	
		Silvia Frutig du secrétariat, qui prendrait en charge l'administration de l'espace de dialogue en tant que mandat, remercie le Service des ponts et chaussées et l'équipe de nettoyage d'avoir mis le pavillon à la disposition du groupe de dialogue et de le maintenir gratuitement. Sur la base du concept actuel, elle souligne une fois de plus le plafonnement des coûts à CHF 25'000. De plus, il y aura des commandes graphiques au besoin.	
		A la demande du groupe de dialogue, Hans Werder explique que Paul Krummenacher de l' « AG für Organisationsentwicklung Frischer Wind » a présenté la possibilité d'un grand événement de groupe lors de la dernière séance de l'équipe centrale. Il avait été invité à la séance d'aujourd'hui pour discuter plus en détail de cette offre au sein du groupe de dialogue, mais il n'a malheureusement pas pu être présent aujourd'hui.	
		Considérations De la part de GI « prends soin de la ville », le soutien au contenu de l'espace de dialogue par le secrétariat est remis en question.	
		Le représentant de l'ATE exige que l'espace de dialogue soit – et pas seulement puisse – être orienté vers une participation accrue du public. Dans la proposition, la deuxième phrase « mandats graphiques selon les besoins » devra être supprimée. Autres opposants de la branche Ouest sont d'avis que le groupe de dialogue est à même de créer le contenu lui-même. L'ouverture de	

l'espace de dialogue pour les écoles et autres cercles est une nécessité. L'équipe centrale doit discuter d'un processus de publication des documents. .

Les autorités soulignent que l'équipe centrale a approuvé l'espace de dialogue. Il devrait également être mis à la disposition des autorités pour être utilisé lors de manifestations organisées dans le cadre du processus de dialogue.

Hans Werder considère qu'il est important d'avoir une personne neutre pour le suivi de l'espace de dialogue et la coordination de son utilisation.

Les opposants de la branche Ouest soulignent la nécessité d'une plus grande participation et d'un véritable dialogue.

Le GI « prends soin de la ville » propose d'inviter M Krummenacher en tant qu'animateur à la séance du groupe de dialogue du 3 décembre 2019, ce qui est soutenu par le comité "Westast so nicht".

Le « Patrimoine bernois » est sceptique à l'égard d'une manifestation en grands groupes si le centre d'entrainement n'est pas défini. De leur point de vue, un tel événement n'aura de sens qu'à l'étape de travail III.

Quelques partisans de la branche Ouest doutent de l'utilité d'un tel événement s'il n'est déjà pas possible d'avoir une discussion de contenu dans le cadre du groupe de dialogue.

Le comité "Westast so nicht" précise que lors de la dernière séance, l'équipe centrale a convenu avec Paul Krummenacher de "Frischer Wind" de préparer une discussion sur le contenu dans le cadre du grand groupe au mieux déjà pour la séance du groupe de dialogue du 3 décembre. . Krummenacher devait présenter aujourd'hui un concept correspondant dans les plus brefs délais. Comme il ne peut pas être

	présent, il est proposé que l'équipe centrale soit mandatée pour préparer avec lui un tel événement.	
	Pour Hans Werder, la proposition d'organiser d'autres événements dans l'espace de dialogue va dans le sens de la suggestion de Fritz Kobi concernant les discussions d'atelier. La proposition d'une ouverture progressive à un public plus large peut également être accordée. Il n'y a toutefois pas de consensus sur les événements majeurs.	Le secrétariat contacte Paul Krummenacher de Frischer Wind.
	<u>Décision</u> L'espace de dialogue est approuvé avec l'adaptation proposée dans le concept. La prochaine réunion de l'équipe centrale y aura lieu le 4 octobre. Il sera, par ailleurs, compatible avec les événements organisés par le groupe de dialogue impliquant le grand public.	
	Paul Krummenacher, de Frischer Wind, doit être contacté par le secrétariat afin de faire des propositions à l'équipe centrale en vue d'une participation ultérieure. Il devrait notamment élaborer des propositions pour discussion au sein du groupe de dialogue le 3 décembre. L'équipe centrale est habilitée à prendre des décisions directement avec M. Krummenacher.	
5. Planification des réunions 2020	Explication Les séances débuteront à 16 h et dureront entre trois à quatre heures.	
	Mercredi, 26 février 2020 Mercredi, 27 mai 2020 Marci, 23 juin 2020	
	Le lieu des séances est le BBZ CFP.	

	Fritz Kobi propose également des workshops « aperçu de l'atelier » pour discuter du contenu des étapes de travail. Aucune décision n'y sera cependant prise. Considérations Décision La planification des réunions est approuvée.	
6. Divers	Explication Le secrétariat invite à nouveau les membres de l'équipe centrale à remplir les formulaires d'inscription en suspens afin que l'OPC puisse transférer les honoraires et préparer le prochain rapport de controlling.	
7. Communication	Explication Hans Werder résume les points suivants, dont il fera part lors du Point de presse qui suivra : - Discussion sur l'étape de travail I et le traitement des thèmes mobilité/trafic et urbanisme au regard des « impacts » et de la « solidité ». - Approbation de l'espace de dialogue et discussion sur une participation ultérieure. Considérations Les représentants du comité "Westast so nicht" demandent des informations sur la critique du déséquilibre budgétaire. Ils informent qu'ils ont documenté le processus de dialogue (y compris les statuts, le plan de travail, les spécifications et les procès-verbaux approuvés) sur leur site web - parce que le site web des autorités n'a pas encore été activé. Les autorités ont clairement indiqué que le processus de dialogue avait besoin d'une communication officielle via son propre site web.	